

LES PROJETS MIGRATOIRES À L'ÉPREUVE DES CONTINGENCES POLITIQUES

L'élaboration de leurs parcours par les ingénieurs maghrébins formés en France

Linda Gardelle, Hicham Jamid, Mohamed Benguernia

Centre d'information et d'études sur les migrations internationales | « Migrations Société »

2016/1 N° 163 | pages 125 à 148

ISSN 0995-7367

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2016-1-page-125.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'information et d'études sur les migrations internationales.

© Centre d'information et d'études sur les migrations internationales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Linda GARDELLE, Hicham JAMID, Mohamed BENGUERNA

*Les projets migratoires à l'épreuve des contingences politiques :
l'élaboration de leurs parcours par les ingénieurs maghrébins
formés en France*

Patrick Arnold OMBIONO KITOTO

*Réchauffement climatique et migration vers les rives du Lac
Tchad*

LES PROJETS MIGRATOIRES À L'ÉPREUVE DES CONTINGENCES POLITIQUES

L'élaboration de leurs parcours par les ingénieurs maghrébins formés en France

Linda GARDELLE*

Hicham JAMID**

Mohamed BENGUERNA***

Depuis plusieurs décennies, la France promeut les échanges internationaux dans l'enseignement supérieur et l'accueil des étudiants étrangers. Selon les chiffres de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), elle occupe le troisième rang des pays les plus attractifs envers les étudiants étrangers : en 2014, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche comptabilisait 295 084 étudiants étrangers inscrits dans les écoles et les universités françaises¹. Néanmoins, les travaux de recherche sur la mobilité pour études en France constituent l'une des modalités les moins étudiées des migrations internationales dans ce pays². Des chercheurs interrogent la mobilité pour études à travers le prisme de la problématique de la « fuite des cerveaux », les modes d'insertion dans les pays d'accueil et les apports de ces migrations à leur pays d'origine³. À partir des années 2000, les recherches sur les étudiants étrangers en France, particulièrement sur ceux

* Linda GARDELLE, sociologue, enseignante-chercheuse à l'École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA) Bretagne, membre du Centre de recherche sur la formation (CRF) du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Paris.

** Hicham JAMID, doctorant en sociologie, membre du Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (LISE) du CNAM, membre du Laboratoire d'études sur les migrations, anthropologies, sociétés et espaces (LEMASE), Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc).

*** Mohamed BENGUERNA, directeur de recherche au Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), Alger (Algérie).

1. CAMPUS FRANCE, *L'essentiel des chiffres clés n° 9*, septembre 2014, http://ressources.campus-france.org/publi_institu/etude_prospect/chiffres_cles/fr/chiffres_cles_n9_essentiel.pdf.

2. DIA, Hamidou, "Globalisation et mobilité pour études", *Hommes & Migrations*, n° 1307, juillet-août-septembre 2014, pp. 6-7.

3. Voir : DIA, Hamidou (coordonné par), "l'Afrique qualifiée dans la mondialisation (dossier)", *Hommes & Migrations*, n° 1307, juillet-août-septembre 2014, pp. 6-7.

venus du Maghreb, se sont particulièrement développées. Des analyses macrosociologiques, géographiques et économiques, ont été consacrées à ces phénomènes migratoires⁴ et les parcours individuels font également l'objet de travaux riches et éclairants⁵. Mais il est également intéressant de porter une attention à la manière dont ces étudiants eux-mêmes envisagent et construisent leur parcours en faisant le lien entre leurs ambitions personnelles et les contraintes d'un environnement plus large.

En nous intéressant spécifiquement aux élèves en écoles d'ingénieurs françaises et aux jeunes diplômés de ces écoles, nous nous interrogeons sur une facette précise des migrations étudiantes venues du Maghreb : celle d'une élite au fort capital social et culturel, et qui, avec un diplôme d'ingénieur considéré comme un passe-partout, a devant elle, ouvert, le champ des possibles⁶. En sa qualité d'élite, cette population d'ingénieurs est, avec les étudiants en médecine, une cible des discours passionnés sur la « fuite des cerveaux ». Engagés dans une filière privilégiée, largement considérée comme la voie de l'excellence, ils voient en cela leur migration facilitée, au départ, sur le plan administratif et académique, à la fois dans le pays d'origine et en France.

Ces étudiants migrants, privilégiés sur différents aspects, rencontrent tout de même certaines contraintes dans la construction de leur projet personnel et professionnel de jeune ingénieur. Notre démarche, qui s'inscrit dans le cadre d'une approche interactionniste, sans toutefois nier l'importance des déterminismes sociohistoriques, a pour objectif de contribuer à une vision fine et nuancée des migrations pour études des élèves-ingénieurs maghrébins à travers ce qui participe à la construction de leurs trajectoires migratoires et professionnelles. No-

4. Il faut citer en particulier les ouvrages de MAZZELLA, Sylvie (sous la direction de), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris : Éd. IRMC-Karthala, 2009, 404 p. et de GEISSER, Vincent (sous la direction de), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs : Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, Paris : CNRS Éditions, 2000, 332 p.

5. Citons GÉRARD, Étienne (sous la direction de), *Mobilités étudiantes Sud-Nord : trajectoires scolaires des Marocains en France et inscription professionnelle au Maroc*, Paris : Éd. Publisud, 2008, 379 p. ; LAFFORT, Bruno, *L'immigration des intellectuels marocains en France*, Paris : Éd. Karthala, 2009, 439 p. et GOBE, Éric ; MARRY, Catherine ; CHAMOZZI, Françoise, "Retour ou non-retour au pays des ingénieurs marocains et tunisiens de grandes écoles françaises", in : GARDELLE, Linda ; BENGUERNA, Mohamed (sous la direction de), *Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France. Formation, identité, mobilité des ingénieurs dans un monde globalisé*, Paris : Éd. Publisud, 2015, 334 p., pp. 241-267.

6. Le fait d'être un étranger, pour certains de ces ingénieurs, va même représenter un atout à certains moments de leur parcours, comme le montre Anne-Catherine Wagner in : *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris : Presses universitaires de France, 1998, 236 p.

tre propos est d'analyser en quoi le contexte et le climat socio-politique, au-delà de l'impact qu'il peut avoir sur l'activité professionnelle, contribue à façonner la trajectoire de ces ingénieurs, en les amenant à revoir leur projet de parcours initial. Cet article se veut une exploration de l'impact du contexte politique français sur les projets de parcours des élèves venus d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, scolarisés en école d'ingénieurs en France, à travers l'exemple d'un événement ponctuel. Il se nourrit de deux enquêtes (qualitative et quantitative) menées entre 2011 et 2014 dans le cadre d'un projet Tassili (Partenariat Hubert Curien Tassili 11 MDU 840)⁷.

Nous n'étudierons pas ici les questions de discrimination à l'embauche qui n'apparaissent pas comme une contrainte forte dans notre enquête, mais plus exactement les contraintes d'ordre administratif, ou plutôt les représentations qu'en ont nos enquêtés. Nous ne nous consacrerons pas non plus aux politiques migratoires dans leur ensemble. S'il est vrai que le contexte est continuellement redéfini par les politiques migratoires des États de destination (obtenir un visa, une autorisation de travail, un changement de statut, une carte de séjour), ce ne sont pas ces aspects pratiques et concrets, et non moins déterminants, qui nous intéressent ici, mais plutôt la représentation qu'en ont les enquêtés et l'influence de ces contraintes sur leur désir de vivre en France, ne serait-ce que pour quelques années, et d'y accomplir leur première expérience professionnelle d'ingénieur, comme ils avaient prévu de le faire. Ainsi, cet article interroge les effets de l'événement politique ponctuel que constitue la « circulaire Guéant » sur la construction des parcours, en termes de mobilité et de projet professionnel, aussi bien chez les élèves-ingénieurs en cours de formation que chez les ingénieurs diplômés formés en France. À partir d'une enquête qualitative multi-située menée auprès de près de 80 élèves et diplômés maghrébins, avec un suivi longitudinal des trajectoires de certains avec qui a été établie une relation sur la longue durée, et d'une enquête quantitative auprès d'un panel plus large d'élèves ingénieurs maghrébins⁸, l'étude présentée ici porte sur la construction d'un projet et

7. Ce projet a été mené entre 2011 et 2014 en collaboration entre le CREAD à Alger et l'équipe Formation et professionnalisation des ingénieurs de l'ENSTA Bretagne, rattachée par convention au CRF du CNAM Paris. Il a été financé conjointement par le ministère français des Affaires étrangères et par le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les recherches menées ont fait l'objet d'un ouvrage paru en 2015, *Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France. Formation, identité, mobilité des ingénieurs dans un monde globalisé*, op. cit.

8. Le questionnaire a été adressé, via les services de la scolarité de leurs établissements respectifs, aux élèves algériens, marocains et tunisiens de l'ENSTA Bretagne, Télécom Bretagne, Télécom Paris et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Lyon. 167 questionnaires ont

d'un parcours professionnels à l'articulation entre aspirations personnelles et perceptions de l'environnement sociopolitique.

Après un focus sur les répercussions de cet événement ponctuel sur les projets migratoires et professionnels des élèves en formation et des ingénieurs diplômés, nous esquissons une typologie des profils de ces jeunes migrants dans leurs réactions face à cette contrainte afin d'explorer les cheminements et les bifurcations biographiques induites par cette mesure politique restrictive. Quant à la dernière partie de cet article, elle analyse la réaction de ces ingénieurs face aux signaux politiques positifs en leur faveur, notamment l'abrogation de cette circulaire en mai 2012 suite au changement de gouvernement en France.

La « circulaire Guéant » : une initiative défavorable aux étudiants étrangers

Il existe peu de recherches sur les élèves maghrébins en écoles d'ingénieurs en France. Cette catégorie d'étudiants a peu intéressé les chercheurs jusqu'à maintenant⁹. Si leur effectif est relativement restreint par rapport aux étudiants poursuivant un cursus universitaire, ils constituent toutefois en France une part importante des étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs, et notamment les Marocains, qui représentaient en 2015 34,4 % des diplômés étrangers des grandes écoles¹⁰. Il nous faut préciser qu'au moment de la réalisation des enquêtes, les investigations ont été rendues particulièrement ardues auprès des étudiants étrangers en raison du climat politique qui instaurait de la méfiance. Le sentiment d'hostilité était tel que dans certaines écoles, les directions de la formation ont refusé de transmettre notre questionnaire à leurs étudiants étrangers afin de les protéger.

Depuis les années 1970, la France est classée parmi les pays qui accueillent le plus d'étudiants étrangers, dont la majorité est issue de ses anciennes colonies africaines. Après une tendance à la baisse au cours des années 1990 du fait, d'une part, de la logique de maîtrise

été reçus, dont 158 valides. Il se composait de 40 questions, pour la plupart fermées, et respectait l'anonymat des répondants.

9. Il faut citer tout de même les travaux récents d'Éric Gobe, Catherine Marry et Françoise Chazozzi sur les ingénieurs marocains diplômés de 3 grandes écoles : École Polytechnique, École nationale des ponts et chaussées et École centrale Paris.
10. ÉCOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE DE L'INFORMATION, *L'enquête 2015 sur l'insertion des diplômés*, Conférence des grandes Écoles, 2015, 7 p., http://www.ensai.fr/files/_media/documents/Communique%20de%20l'Ensa/Enquete%20CGE%20ENSAI%202015.pdf.

des flux migratoires que le gouvernement français applique depuis l'arrêt de l'immigration de travail en 1974, d'autre part, de la diminution des bourses d'études attribuées, une politique migratoire sélective a été proposée dans la loi sur l'immigration du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy en 2003¹¹. C'est dans le cadre de cette politique d'« immigration choisie » que le gouvernement français va mettre en place, en 2005, les Centres pour les études en France (CEF, devenu Campus France) implantés dans les consulats de France à l'étranger, et par lesquels doivent passer tous les étudiants désireux de poursuivre leur cursus en France¹².

Malgré la « mondialisation étudiante », basée sur la libre-circulation des étudiants, la standardisation et l'internationalisation, les obstacles à la migration pour études sont nombreux, qu'ils soient d'ordre financier, linguistique ou académique¹³. Les élèves-ingénieurs maghrébins vivent aussi ces difficultés. Après avoir réussi les concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs en France, ils les intègrent à l'issue d'un parcours très sélectif sur le plan scolaire et, bien souvent, des épreuves humaines fortes (dues à la pression des concours, au déchirement du départ, etc.). Toutefois, ces jeunes Maghrébins sont aussi, pour la plupart d'entre eux, pourvus d'un capital économique, social et culturel important et peuvent être les héritiers d'une longue tradition familiale de migration pour études à l'étranger¹⁴, ce qui limite les problèmes d'adaptation culturelle¹⁵. Ils ont également accès à une scolarité privilégiée, considérée par l'administration consulaire française comme la voie des élites (classes préparatoires aux grandes écoles), et ne sont, par conséquent, pas soumis aux mêmes procédures de demande de visa que les autres étudiants.

11. Loi n° 2003-1119 du 26 novembre 2003.

12. SPIRE, Alexis, "Contrôler et choisir : la sélection des étudiants candidats à l'émigration vers la France", in : MAZZELLA, Sylvie (sous la direction de), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, op. cit. (voir p. 79).

13. MAZZELLA, Sylvie (sous la direction de), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, op. cit.

14. GÉRARD, Étienne ; PROTEAU, Laurence, "Les conditions sociales de la promotion universitaire : 'héritiers', 'pionniers', et étudiants 'd'avant-garde'", in : GÉRARD, Étienne (sous la direction de), *Mobilités étudiantes Sud-Nord : trajectoires scolaires des Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, op. cit., pp. 121-187.

15. LALLEMAND, Isabelle, *Des expériences de mobilité aux échanges interculturels dans un contexte d'internationalisation de l'enseignement supérieur*, Thèse de doctorat en didactologie des langues et des cultures, Paris : Université Paris III Sorbonne Nouvelle, 2007, 531 p. ; KINGINGER, Céleste, *Language Learning and Study Abroad. A Critical Reading of Research*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2009, 248 p.

D'après les résultats de notre étude auprès de ces élèves-ingénieurs, il s'avère qu'ils sont âgés de 20 ans en moyenne lorsqu'ils entament leurs études en écoles d'ingénieurs. Ils vivent donc leurs années d'études dans l'Hexagone à un moment où la socialisation est déterminante. Le choc est souvent vif entre la protection extrême dont ils font l'objet dans le cercle familial dans leur pays d'origine et le sentiment d'être totalement livrés à eux-mêmes à leur arrivée en France, bien que les écoles essaient de créer des structures pour faciliter l'adaptation des primo-arrivants¹⁶. Ainsi, si on ne peut pas parler de problèmes d'adaptation culturelle ou d'isolement social, ces élèves rencontrent toutefois pour la première fois l'autonomie dans la gestion du quotidien (s'occuper de son logement, gérer ses dépenses, accomplir les procédures administratives, etc.) et cette découverte d'une forme d'indépendance va être marquante dans leur parcours et donner encore plus de valeur à ces années d'études en France.

Les jeunes élèves rencontrés dans le cadre de ces enquêtes conçoivent de la même manière ce que doit être un parcours réussi : l'obtention d'un diplôme d'une école d'ingénieurs en France (la plus prestigieuse possible), assorti d'une expérience humaine et sociale à travers les années d'études et la finalisation de cette expérience en profitant d'une ou plusieurs premières expériences professionnelles en France ou dans un autre pays du monde, pour ensuite revenir, à plus ou moins longue échéance, dans le pays d'origine. Revenir au pays, muni d'un bagage académique, social et professionnel est un modèle de réussite largement partagé. Néanmoins, malgré le caractère très clair et ciblé des projets de parcours, des faits politiques soudains peuvent venir les perturber. C'est ce à quoi nous avons pu assister au cours de l'année 2011 avec la publication de la « circulaire Guéant », plus connue par les étudiants sous le nom de « circulaire du 31 mai ». Ce texte donnait comme instruction aux préfets de « favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi résidant régulièrement en France » et, pour ce faire, d'« instruire les demandes d'autorisation de travail avec rigueur » en effectuant « un contrôle approfondi des demandes de changement de statut des étudiants fraîchement diplômés demandant un titre de séjour professionnel ». Le texte indique que la délivrance d'une « autorisation provisoire de séjour dans

16. GOURVES-HAYWARD, Alison ; MORACE, Christophe, "Intercultural Competences Through Mediated Learning", in : HENDERSON, Jamie ; LAWRENCE, Adam D. (sous la direction de), *Teaching Strategies*, Hauppauge NY : Nova Science Publishers, 2011, 392 p., pp. 235-248.

le cadre d'une recherche d'emploi doit rester rigoureusement limitée »¹⁷. Touchés au premier plan, les étudiants étrangers hors Union européenne, et plus encore les diplômés de 2011, ont très vite fait circuler parmi eux la nouvelle de ce durcissement législatif à leur égard. Le choc a été grand dans les esprits et, lors des entretiens, cette circulaire était la plupart du temps évoquée spontanément par les enquêtés comme représentant un événement marquant, déstabilisateur, ayant modifié leurs projets initiaux. Cette circulaire n'était pas déstabilisatrice seulement en tant que telle, mais elle arrivait dans un contexte de prolifération des représentations et des discours stigmatisants où, sans être désignés nommément, les étudiants du Sud étaient principalement visés¹⁸. Les étudiants maghrébins font ainsi l'objet d'une sélection de plus en plus étroite et d'un contrôle administratif sévère, étant souvent soupçonnés d'être de « faux étudiants »¹⁹. À titre de comparaison, l'accueil des étudiants étrangers ailleurs dans le monde, comme aux États-Unis ou en Suisse, suscite moins de crispations²⁰, et, alors que les États se livrent une concurrence pour attirer les étudiants du monde entier, nous assistons en France à des politiques visant à décourager l'immigration.

A *contrario*, comme on va le voir, la résolution adoptée par le Sénat le 18 janvier 2012 relative au séjour des étudiants étrangers diplômés, qui s'affiche comme une réaction au message qui fonde la « circulaire Guéant », est demeurée, quant à elle, beaucoup moins médiatisée et moins connue des principaux concernés. Elle affirme pourtant qu'« il demeure essentiel pour la République française de favoriser l'emploi de ces mêmes étudiants étrangers sur son territoire tout en facilitant leur circulation fréquente avec leur pays d'origine, organisant ainsi l'émergence d'un modèle séduisant auprès des étudiants étrangers qui sont chaque année plus nombreux à quitter leur pays d'origine pour aller

17. Circulaire IOCL1115117J du 31 mai 2011 relative à la maîtrise de l'immigration professionnelle émanant du ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

18. MUNOZ, Marie-Claude, « De la coopération Nord-Sud à la logique du marché : les politiques françaises d'accueil des étudiants étrangers », *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 57-58/59-60, 2005, pp. 49-74 (voir p. 63).

19. SIMON, Valérie, « La migration des étudiants maghrébins en France : une approche socio-historique (1962-1994) », in : GEISSER, Vincent (sous la direction de), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs : trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, op. cit. (voir p. 251).

20. MARY, Kévin, « Entre la forteresse Europe et l'Amérique d'Obama », *Hommes & Migrations*, n° 1286-1287, juillet-octobre 2010, pp. 124-133.

suivre un cursus universitaire dans les pays anglo-saxons »²¹. C'est en rappelant la position de la France en concurrence avec les pays anglo-saxons en termes d'attractivité et en affirmant que l'accueil des étudiants étrangers participe au dynamisme économique du pays, que le président du Sénat, via cette résolution, engageait un assouplissement de la « circulaire Guéant ». Dans la mesure où beaucoup d'étudiants étrangers ont ignoré cette résolution, nous nous sommes également interrogés sur l'effet déstabilisateur que la circulaire pourrait avoir sur le long terme.

Des projets de carrière face à des politiques restrictives

L'étude présentée ici cherche à voir si, malgré leur solidité apparente et leur précision, les projets de parcours des élèves-ingénieurs maghrébins, tels qu'ils apparaissent dans les questionnaires ou tels qu'ils sont décrits dans les entretiens, peuvent être impactés par des faits politiques soudains. Ayant été réalisée au début de l'année 2012, notre enquête est venue à « point nommé » pour saisir la répercussion de la « circulaire Guéant » sur la construction des trajectoires de ces élèves-ingénieurs. De grandes tendances se dégagent des résultats quantitatifs et qualitatifs de cette recherche au niveau des projets professionnels et des visions de l'avenir, à court, moyen et long terme.

Un constat majeur de l'analyse des enquêtes quantitatives et qualitatives est que la « circulaire Guéant » a représenté pour beaucoup d'étudiants maghrébins une véritable prise de conscience d'une hostilité à laquelle ils ne s'attendaient pas en France. Au moment des entretiens, ce texte était spontanément évoqué par la plupart de nos interlocuteurs avec des accents d'incompréhension et, parfois, un sentiment d'injustice et d'humiliation, comme pour cet élève marocain en 2^{ème} année à l'École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA) Bretagne : « *Je ne compte pas rester une seule minute, l'année dernière mon projet était de rester ici minimum quatre ans et de rentrer chez moi, mais là je pense clairement que je vais quitter le territoire français dès que possible soit vers le Canada soit vers l'Angleterre. [...] Ce que j'éprouve maintenant et ce que j'entends dans les médias, je me sens humilié* »²².

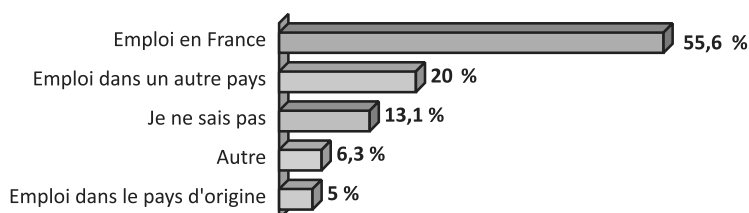
21. Résolution n° 95 (2011-2012) relative au séjour des étudiants étrangers diplômés, adoptée par le Sénat le 18 janvier 2012 en session ordinaire.

22. Les extraits d'entretiens cités dans cet article sont tous issus de l'enquête qualitative menée par les membres de l'équipe du projet Tassili auprès d'élèves de différentes écoles d'ingénieurs françaises, entre 2011 et 2014.

L'intérêt d'avoir mené parallèlement une enquête quantitative et une enquête qualitative dans cette étude est de pouvoir dégager des représentations partagées et des normes intériorisées communes à nos enquêtés, qui sont la base sur laquelle ils bâtissent leur projet.

Dans un premier temps, l'enquête quantitative montre qu'interrogés sur leur projet à court terme, c'est-à-dire dans les premières années qui suivent l'obtention de leur diplôme d'ingénieur, les élèves en cours de formation sont plus de 55 % à envisager de chercher un emploi en France (cf. figure 1). Cette relative homogénéité tient au point de vue, qui fait consensus chez nos enquêtés, sur ce qu'il « est bon de faire » en termes de construction d'une carrière professionnelle, l'idée étant en effet largement partagée que le diplôme en tant que tel ne suffit pas et qu'il doit être complété par quelques années d'expérience professionnelle dans un milieu directement lié à ce pour quoi l'école les a formés. Ce type d'idée commune, que l'on appelle *topoi* dans l'analyse littéraire, est mobilisé dans les entretiens par nos interlocuteurs comme un lieu commun, comme une réalité qui légitime les choix. Le repérage de ces *topoi* est intéressant dans le sens où il permet de saisir la base idéologique sur laquelle les acteurs bâtissent leur projet²³. De la même manière, arrive en deuxième position (20 % des élèves interrogés) parmi les projets évoqués, la recherche d'emploi dans un pays du monde qui n'est ni la France ni le pays d'origine, le retour dans ce dernier pour trouver un emploi immédiatement après l'obtention du diplôme n'étant envisagé que par 5 % des élèves.

Figure 1. Projets immédiats (dès le diplôme acquis) des élèves maghrébins interrogés



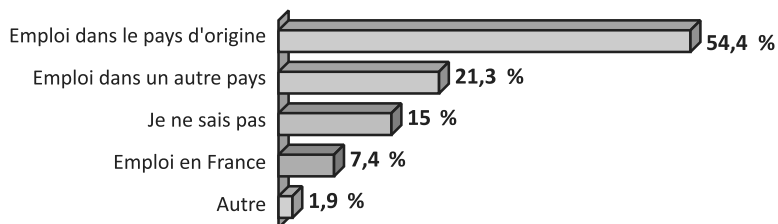
Selon ce modèle de la réussite auquel adhèrent quasi unanimement les élèves-ingénieurs maghrébins, à l'objectif de la formation et de l'obtention d'un diplôme reconnu est souvent associé le projet plus large de faire l'expérience d'une autre culture, d'une autre vie sociale, de profiter de la société d'accueil au-delà de ses ressources uni-

23. LEMAÎTRE, Denis ; GARDELLE, Linda ; CARDONA GIL, Emmanuel, "Élèves-ingénieurs maghrébins dans les écoles françaises : discours sur soi et production d'ethos", *Éducation et Sociétés*, n° 36, 2015, pp. 191-205.

versitaires comme école de la vie²⁴, d'autant plus que les compétences interculturelles sont importantes pour les futurs ingénieurs²⁵. L'envie de s'y insérer, même temporairement, au cours des années étudiantes, mais aussi au-delà, en tant que professionnel, explique le projet largement partagé par les élèves interrogés de tenter de trouver un travail en France dès le diplôme obtenu. Ces raisons « sociétales » apparaissent comme très importantes dans le choix de la première expérience professionnelle. Face à ce constat, la visée universitaire de la migration pour études de ces élèves maghrébins est, dès le départ, étroitement articulée à cette visée sociétale, étant située sur le même registre de sens, celui de l'acquisition de savoirs-nouveaux²⁶. Pour certains d'entre eux, ce voyage est même considéré comme indispensable par leurs parents, qui souhaitent respecter ce qui ressemble à une véritable tradition familiale de migrations pour études à l'étranger, cette migration apportant prestige social à celui qui la réalise et à sa famille.

Dans un deuxième temps, interrogés sur leur projet à moyen terme, c'est-à-dire ce à quoi ils souhaitent accéder quelques années après l'obtention de leur diplôme d'ingénieur, les réponses sont nettement différentes de celles concernant les projets immédiats. C'est la recherche d'un emploi dans le pays d'origine qui est évoqué comme objectif par la majorité des individus interrogés (54,4 %), tandis qu'un poste en France n'intéresse plus que 7,4 % des répondants, et que 21,3 % se projettent dans un emploi dans un autre pays du monde (cf. figure 2).

Figure 2. Projets à moyen terme (quelques années après l'obtention du diplôme) des élèves maghrébins interrogés



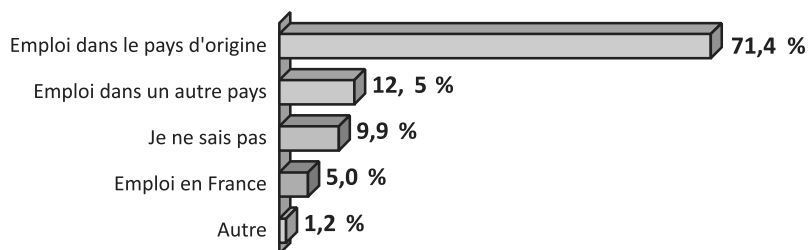
24. BORGOGNO, Victor ; VOLLENWEIDER-ANDRESEN, Lise, *Les étudiants étrangers en France : trajectoires et devenir. Tome II, Rapport de recherche*, Nice : Université Nice-Sophia-Antipolis, 1998, 212 p.

25. RAVESTEIJN, Wim ; DE GRAAF, Erik ; KROESEN, Otto, "Engineering the Future: The Social Necessity of Communicative Engineers", *European Journal of Engineering Education*, vol. 31, n° 1, 2006, pp. 63-71.

26. BORGOGNO, Victor ; VOLLENWEIDER-ANDRESEN, Lise, *Les étudiants étrangers en France trajectoires et devenir*, op. cit.

Dans un dernier temps enfin, questionnés sur leur projet à long terme, c'est-à-dire sur le poste qu'ils occuperaient idéalement au sommet de leur carrière, la tendance du retour au pays se dessine encore plus nettement : 71,4 % d'entre eux disent se voir en poste dans leur pays d'origine au niveau culminant de leur carrière, contre 12,4 % dans un autre pays du monde et seulement 5 % en France. Les raisons invoquées sur la nécessité du retour dans le pays d'origine sont pour 46,6 % des raisons « affectives et familiales », 34,5 % des raisons « patriotiques » (contribuer au développement du pays d'origine, transfert du savoir-faire, etc.) et 13,5 % des « questions pratiques » qui peuvent s'expliquer par la facilité d'accès à un logement, le soutien logistique de l'environnement familial, les questions de papiers, etc. (cf. figure 3).

Figure 3. Projets à long terme (au sommet de la carrière) des élèves maghrébins interrogés



Ajoutés à ces données précises issues de l'enquête quantitative, les entretiens ont permis d'analyser avec finesse le travail de construction des projets personnels et professionnels²⁷. De la description de leurs projets lors des entretiens émane *un imaginaire du retour*²⁸ très prégnant, qui s'inscrit au cœur des parcours rêvés de ces étudiants maghrébins. Les projets d'avenir et de retour au pays sont souvent imaginés avec enthousiasme, voire lyrisme chez les élèves. À la dimension professionnelle s'ajoute la plupart du temps une dimension affective et personnelle. Pour beaucoup de nos interlocuteurs, la construction d'une famille

27. CARDONA GIL, Emmanuel ; GARDELLE, Linda ; LEMAÎTRE, Denis, "Les stratégies professionnelles et anticipations de carrière des élèves maghrébins formés en France", in : GARDELLE, Linda ; BENGUERNA, Mohamed (sous la direction de), *Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France. Formation, identité, mobilité des ingénieurs dans un monde globalisé*, op. cit., pp. 89-117.

28. GEISSER, Vincent ; BEN SEDRINE, Saïd, "Les diplômés tunisiens formés à l'étranger. Analyse des profils sociologiques et des projets de retour", in : GEISSER, Vincent (sous la direction de), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, op. cit., pp. 220-242.

et l'entrée dans la stabilité de l'âge adulte va de pair avec le retour au Maghreb, selon un modèle du type : « *Un jour je rentrerai au Maroc pour entamer une vie familiale* ».

Les projets de parcours personnels apparaissent clairs et solidement construits selon ce qui est admis comme incontournable pour réussir : l'importance de se munir d'un capital financier mais surtout d'un savoir-faire, assorti d'une expérience de vie dans une société différente, cela pour pouvoir construire une carrière brillante, voire marquée de prestige. L'enquête quantitative qui a été menée montre que ce ne sont pas les projets à long terme qui sont troublés par les événements politiques évoqués plus haut, mais bien les projets à court terme de construction en France d'une expérience professionnelle initiale. Pour 77,1 % des élèves interrogés, la « circulaire Guéant » a remis en question leurs projets. Parmi ceux dont celle-ci n'a pas modifié le projet (32 répondants sur 155), 14 avaient l'intention de rester en France quelques années, six envisageaient de rentrer au pays dès le diplôme acquis et quatre souhaitaient partir dans un autre pays.

Suite à la publication de ce décret, les projets immédiats des élèves interrogés se voient modifiés : alors qu'initialement 55,6 % des élèves comptaient essayer de chercher un emploi en France, ils ne sont plus que 28,8 % à maintenir ce projet contre 49,6 % qui souhaitent aller dans un autre pays. Le changement induit par la circulaire est donc très fort. Parmi les 72 enquêtés qui souhaitent partir dans un autre pays, seulement quatre en avaient l'intention avant la circulaire. Certains « persévérants », au nombre de 38, comptent essayer de rester en France, tandis que les 18 « déterminés » à rentrer au pays dès leur diplôme obtenu sont finalement ceux que la circulaire a le moins déstabilisés dans leur projet.

Les ingénieurs maghrébins formés en France : « aventuriers », « persévérants » et « déterminés »

À la lumière des résultats de notre enquête quantitative et de l'analyse des récits de vie recueillis auprès des élèves et diplômés interviewés, se dégagent trois profils que nous avons reconstruits en nous rapportant aux représentations et discours que ces jeunes maghrébins se font de leur trajectoire professionnelle, de leur ressenti face aux procédures administratives et à l'actualité médiatique et politique marquée par la « circulaire Guéant ». Nous les avons surnom-

més en schématisant les « aventuriers », les « persévérants » et les « déterminés ».

Parmi les 72 « aventuriers » qui veulent partir dans un autre pays une fois le diplôme acquis, 68 n'avaient pas ce projet avant d'avoir eu vent de la circulaire. Ils avaient pour la plupart l'intention de rester en France quelques années afin de se forger une expérience professionnelle dans le pays de leurs études²⁹. Leur profil sociologique n'est pas marqué par un niveau social précis, et ce, étant donné que la quasi-totalité de nos répondants déclare être issue de familles au niveau de vie « correct », voire « élevé ». En revanche, ce qui distingue les « aventuriers » est leur sentiment à l'égard de la politique migratoire et des procédures administratives vécues en France jusqu'au moment de l'enquête : 72,8 % d'entre eux jugent que les formalités d'obtention de visa pour venir en France étaient difficiles, ce qui illustre qu'ils avaient d'ores et déjà un ressenti négatif sur certaines réalités administratives françaises.

Les élèves qui souhaitent partir à l'étranger une fois leur diplôme acquis se projettent, pour certains d'entre eux, dans la posture professionnelle du cadre mondialisé, mais d'autres n'avaient pas pour ambition au départ de construire ailleurs qu'en France le début de leur carrière. C'est bien le contexte politique, et en particulier la « circulaire Guéant », qui les a amenés à changer de cap et à s'inscrire dans une dynamique de circulation migratoire entre différents pôles géographiques³⁰ que l'on peut schématiser en une aire de formation et une aire d'installation.

C'est souvent avec rancœur, résignation, et toujours une grande incompréhension, que les élèves interrogés ont formulé leur changement de projet : *« J'aurais bien aimé, bien sûr, avoir une première expérience professionnelle en France, parce que j'ai fait mes études ici et j'aimerais que ce soit dans la continuité et pouvoir mettre en œuvre ce que j'ai appris à l'école, mais malheureusement nous n'avons pas le droit. Donc, projet à court terme : trouver un travail à l'étranger et une stabilité »* an-

29. Parmi les enquêtés, 35 % des élèves qui comptent partir dans un autre pays une fois leur diplôme en poche, sont des femmes, ce qui n'est pas négligeable compte-tenu du pourcentage de femmes concernées par l'enquête (29,7 %). Sur ce sujet, lire GUEDJALI, Assia ; BENGUERNA, Mohamed, « Les trajectoires des ingénieurs maghrébines formées en France », in : GARDELLE, Linda ; BENGUERNA, Mohamed (sous la direction de), *Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France. Formation, identité, mobilité des ingénieurs dans un monde globalisé*, op. cit., pp. 139-153.

30. MA MUNG, Emmanuel ; DORAÏ, Kamel ; HILY, Marie-Antoinette ; LOYER, Frantz, « La circulation migratoire, bilan des travaux », *Migrations Etudes*, n° 84, décembre 1998, pp. 1-12.

nonçait un jeune diplômé marocain de l'ENSTA Bretagne, directement touché par l'application de la circulaire. C'est donc souvent de manière contrainte, mais aussi parfois parce ce qu'ils se sentent heurtés dans leur amour-propre que ces élèves envisagent de quitter la France pour un autre pays du monde. Ainsi, un élève algérien de Télécom Bretagne expliquait que la circulaire a été pour lui le point d'orgue qui marque une série de contraintes administratives, mais surtout d'ordre politique, dont il a concrètement souffert ou qui ont été symboliquement perturbantes pour lui : « *Là c'est ma dernière année mais je ne veux plus rester ici. Je ne sais pas... je veux bien trouver un travail ailleurs ou même retourner chez moi. Mais avec tout ce qui se passe, tout ce que j'ai vécu..., franchement, ça ne donne pas envie. La circulaire Guéant... surtout pour les Algériens. Moi j'ai envie de faire un contrat professionnel pour ma dernière année. Et on me dit : "Tous les étrangers ont droit sauf les Algériens à cause des accords de mai 68". Il y a beaucoup de choses comme ça, ce n'est pas une ou deux, ça s'est accumulé pendant cinq ans et là franchement j'en peux plus* ».

Pour ceux qui ont eu à réellement faire un choix dans ce contexte, les départs se sont concrétisés, comme pour cet étudiant marocain qui se trouvait temporairement en Suède dans le cadre d'un double diplôme préparé à Télécom Paris et à l'Université Polytechnique de Stockholm, et qui est finalement resté en Scandinavie : « *La période d'avril-mai 2011 était pour moi la période de recherche de stage, que je projetais de faire en Suède. Ceci dit, la circulaire m'avait écarté toutes chances de retourner travailler en France vu toutes les complications qui en découleraient après un an et demi en Suède* ». La même situation est vécue par un autre Marocain élève à l'ENSEIHT³¹ dans le cadre d'un échange en Allemagne et qui s'y est finalement installé : « *C'était censé être temporaire, à la base c'était censé être six mois [...] je voulais prolonger l'expérience. [...] Il faut dire que le contexte était particulier, c'est à ce moment-là, en 2012, c'était au moment où la circulaire Guéant faisait des ravages en France. Donc, je me suis dit que ce n'est pas très malin de rentrer. Surtout qu'à ce même moment-là, l'Allemagne avait les bras ouverts pour les étudiants étrangers, surtout les ingénieurs, et je me suis laissé tenter par les grands bras allemands* ».

Contrairement aux « aventuriers », pour qui la circulaire a initié ou accéléré un désir de départ vers l'étranger, les « persévérants » expriment leur volonté de respecter leur projet initial. Pari eux, la

31. École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications, située à Toulouse.

caractéristique du genre est à souligner : les 38 élèves qui affirment vouloir rester en France malgré la circulaire sont à 58 % des femmes. Sur ces 38 « persévérants », 28 avouent que la « circulaire Guéant » les a fait réfléchir à leur projet mais qu'ils veulent tout de même essayer de rester en France quelques années. Un diplômé marocain de la promotion 2011 de l'ENSTA Bretagne est l'un d'entre eux. Il expliquait souhaiter essayer de rester en France malgré les difficultés pressenties : « *Jusque-là j'ai toujours gardé le même projet. Tout s'est toujours bien passé jusque-là [...]. Le Bureau Veritas, où j'ai fait mon PFE [stage de fin d'études], veut m'embaucher mais n'a pas le droit tant que je n'ai pas le statut de salarié. [...] Il me soutient. Il me dit que si par malheur je n'ai pas ma carte de séjour, il me recommandera à ses concurrents, ou à ses clients, à Oslo, Londres, etc.* ». Pour lui, le retour dans le pays d'origine est inquiétant et inenvisageable, la construction de sa carrière se faisant idéalement en France, dans un premier temps, dans la continuité de son stage de fin d'études : « *Qu'est-ce que je vais faire si on me renvoie au Maroc ? Je ne trouverai jamais de travail dans ma branche au Maroc, ça n'existe pas ! J'aurais fait tout ça pour rien ? Ça me dépasse !* ».

Enfin, le dernier profil que nous identifions dans cette étude est celui des « déterminés », envisageant le retour dans leur pays sitôt leur diplôme obtenu. Il est constitué de six élèves qui avaient déjà ce projet avant la publication de la circulaire et de 12 résignés qui n'avaient pas ce projet avant leur prise de connaissance de ce texte. Ces derniers envisageaient pour la plupart d'entre eux de rester en France quelques années, jusqu'au moment où la « circulaire Guéant » a modifié leur plan.

Le faible nombre d'étudiants envisageant le retour au pays dès l'obtention de leur diplôme ne signifie pas que pour les autres celui-ci n'est pas prévu. Comme nous l'avons constaté, ils sont très peu nombreux à envisager la recherche d'emploi au Maghreb directement après l'obtention de leur diplôme, pour les raisons évoquées plus haut de nécessité, à leurs yeux, de se constituer un vrai capital, en termes d'expériences diverses (sur le plan professionnel et social), qui leur permettra, plus tard, de retourner au pays se construire une situation professionnelle qu'ils conçoivent comme le sommet de leur carrière. Avec ou sans « circulaire Guéant », ils sont très nombreux à se fixer comme but à long terme l'installation dans leur pays d'origine (71,4 %).

À l'instar des élèves en cours de formation qui composent notre panel d'enquêtés par questionnaire, les ingénieurs maghrébins diplômés ayant déjà commencé leur carrière professionnelle donnent une grande importance à la question du lieu d'installation, et donc à la problématique du retour ou du non-retour, même si les préoccupations sont davantage liées à la question de l'activité d'ingénieur, voire même de l'activité professionnelle au sens large, et de ce qu'elle représente pour eux. L'analyse des entretiens menés auprès des diplômés rentrés exercer leur activité professionnelle dans leur pays d'origine³², ainsi qu'auprès de ceux restés en France ou de ceux installés dans d'autres pays, laisse transparaître le fait que la question du retour est pleinement intégrée aux représentations que les uns et les autres se font de leur trajectoire professionnelle. La décision du retour au pays dépend en réalité de facteurs spécifiques, parfois directement en lien avec l'exercice de l'activité professionnelle (contexte général de développement, dynamisme économique, offre concrète de postes, opportunités stratégiques pour débiter la carrière), mais plus encore de facteurs d'ordre personnels ou familial (situation professionnelle du conjoint, arrivée d'un enfant, choix d'un environnement culturel jugé favorable, facilités logistiques)³³.

Des acteurs sensibles aux signaux politiques

Les liens de la France avec les pays d'Afrique, et particulièrement ceux du Maghreb, où elle a eu de l'influence (protectorat, colonisation), restent marqués par une proximité très forte au niveau culturel. C'est ce qui, dans une certaine mesure, rend compliqué le vécu et la posture identitaire de certains étudiants maghrébins, qui se sentent parfaitement socialisés en France, tout en y restant administrativement étrangers, comme le raconte un étudiant marocain parti s'installer en Allemagne : « *La France, c'est un pays dont on est tellement proche que ça en devient perturbant. Je me sentais tellement chez moi qu'au final ça m'avait perturbé, vraiment. Je ne savais plus, j'avais tellement l'impression que mon passeport ne correspondait pas avec ma réalité. Et,*

32. Il convient de préciser que les entretiens avec des diplômés rentrés au pays d'origine ont intégralement été réalisés au Maroc en 2014.

33. Les variables explicatives du retour telles qu'elles sont apparues à l'analyse des entretiens avec les diplômés sont répertoriées et analysées dans GARDELLE, Linda ; CARDONA GIL, Emmanuel, "Le retour au pays des ingénieurs maghrébins formés en France : une question jamais définitivement tranchée", in : GARDELLE, Linda ; BENGUERNA, Mohamed (sous la direction de), *Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France. Formation, identité, mobilité des ingénieurs dans un monde globalisé*, op. cit., pp. 269-299.

le fait d'être en Allemagne, c'est-à-dire d'être dans un pays avec lequel j'avais zéro lien au départ, c'était un retour aux sources en fait, parce que j'étais un Marocain en Allemagne ».

Les entretiens menés auprès des ingénieurs diplômés partis dans un autre pays après l'acquisition de leur diplôme, ont mis en lumière l'attachement de ces jeunes Maghrébins à la France et l'intérêt que la plupart d'entre eux portent à l'actualité française même en étant à des milliers de kilomètres de l'Hexagone. Beaucoup s'y montrent très sensibles et la scrutent dans le but d'y adapter intelligemment leur parcours. Installés ailleurs, certains hésitent à revenir en France, dissuadés par ce qu'ils apprennent à travers les médias, comme l'exprimait un diplômé algérien de l'École Polytechnique Grenoble, établi au Koweït : « *Rentrer en France nous paraît parfois un peu difficile. Il y a vraiment de l'animosité. Pour un enfant qui a quatre ans à qui... voilà... je refuse qu'on lui fasse des remarques pareilles. Je sens un certain regard des gens ou quelque chose comme ça et ça, ça me dérange. Je n'ai pas du tout envie que ma fille, à cet âge-là, qui est un âge assez sensible, du moins jusqu'à son adolescence, ressente ce genre de choses ou ressente ne serait-ce que les réminiscences de ce qui s'est passé entre l'Algérie et la France à une époque. Donc, je ne généralise pas, mais il y a quand même une dominante qui se fait. Et ça, si moi je peux le supporter, j'ai envie que mes enfants grandissent dans un tout autre climat social, en fait ».*

D'autres ingénieurs sont également sensibles à ces problématiques, mais ils envisagent de participer à leur façon à alléger les tensions et les animosités qu'ils disent percevoir envers les Maghrébins ou les musulmans en général, comme l'exprimait un diplômé algérien de l'École nationale des ponts et chaussées, expatrié à Dubaï : « *ça touche parce que l'évolution de l'atmosphère politique en France se dégrade lentement depuis quelques années et ça continue. Les dernières élections, ce n'est qu'une illustration. Il y a une vraie tension qui est extrêmement dangereuse. Donc oui, ça interpelle. Ça pose la question de quelle action avoir à titre personnel pour au moins essayer de s'inscrire contre cette tendance. Ça va plutôt me pousser à revenir [en France] pour essayer de lutter contre. Il y aura peut-être à un moment donné... si les gens qui ont mon parcours n'essayent pas, je ne sais pas, de contribuer à avoir une vision différente, à éviter les crispations si possible, à éviter une situation de tension, on ne pourra que se blâmer même si après la situation se dégrade ».* L'image de la France terre d'accueil a-t-elle donc été ternie durablement auprès de ces élites maghrébines ?

L'évolution du contexte politique français, avec l'élection en mai 2012 d'un nouveau président de la République, François Hollande, et la nomination d'un nouveau gouvernement, a constitué pour notre étude une opportunité intéressante. En abrogeant, dès les premiers jours de sa prise de fonction, la "fameuse" « circulaire Guéant » et en exprimant devant les médias sa volonté de mettre fin à la situation d'insécurité vécue par les étudiants étrangers, le nouveau ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a-t-il initié de nouveaux revirements de projet chez les élèves maghrébins en écoles d'ingénieurs en France ? C'est une des dimensions que nos enquêtes ont tenté d'explorer afin de voir si les étudiants sont aussi sensibles et réactifs face aux signaux politiques positifs qu'ils le sont vis-à-vis des mesures perçues défavorablement.

Les entretiens réalisés en 2012, 2013 et 2014 auprès d'élèves-ingénieurs en formation et de jeunes Maghrébins diplômés des écoles d'ingénieurs françaises, montrent que le rétablissement d'un contexte politique considéré comme plus positif entraîne une retombée immédiate des tensions et un retour à la normale des projets professionnels. En effet, l'étude longitudinale réalisée révèle que chez certains élèves interrogés au moment de la « circulaire Guéant », les projets apparaissent fort impactés, comme pour cet élève en première année à l'ENSTA Bretagne qui disait en octobre 2011 : « *Je ne suis pas sûr, mais en tout cas, je veux pas rester en France. Je veux plutôt essayer autre chose... aller dans un pays anglophone, pourquoi pas, travailler à l'international, un truc comme ça. S'ils ne veulent pas de nous [en France], je vais continuer ailleurs* ». Le même élève interrogé deux ans plus tard, en novembre 2013, dans un climat sociopolitique plus apaisé déclare : « *Je préfère être ici, en France. Commencer comme débutant à l'étranger ce n'est pas facile, surtout pour ce domaine-là, je ne sais pas trop, mais je me sens plus à l'aise avec la culture française, notamment pour la recherche et la théorie* ».

Les résultats de notre investigation sont révélateurs du fonctionnement en termes de mobilité et de construction du projet professionnel de la catégorie particulière d'étudiants étrangers que sont les élèves-ingénieurs ; ils ne peuvent cependant pas être élargis artificiellement au restant de la population étudiante étrangère qui subit généralement de plus fortes contraintes (économiques, administratives, de recherche d'emploi, etc.). La formation dans les écoles d'ingénieurs a cela de particulier qu'elle permet d'acquérir un diplôme prisé, qui donne un accès privilégié à l'emploi, et c'est ce qui

explique une tendance générale perceptible chez nos enquêtés : le sentiment d'ouverture du champ des possibles. Il ressort des entretiens réalisés le sentiment d'une liberté dans la mobilité, comme si le diplôme d'ingénieur ouvrait toutes les portes. D'ambitieux projets sont exprimés dans les récits biographiques des élèves en formation ainsi que des rêves de carrière très ouverte aux opportunités et aux évolutions multiples (contexte économique, dynamisme des secteurs industriels, etc.). De même, le suivi longitudinal des interviewés nous a permis de constater que le champ des possibles reste toujours très ouvert, quelques années plus tard, dans les discours des diplômés.

Certains sont rentrés au Maroc, respectant en cela leur projet initial. Pour d'autres, même si *in fine* l'idée du retour est encore à l'état de projet quelques années plus tard et ne s'est pas matérialisée, souvent car l'installation en France s'est imposée d'elle-même, peu à peu, l'avenir reste riche en opportunités. La mobilité en est une dimension importante, à la fois pour construire sa carrière en multipliant les expériences professionnelles n'importe où dans le monde, et comme fenêtre ouverte sur un retour possible au pays.

En somme, les contingences politiques, aussi ponctuelles soient leurs illustrations, viennent infléchir des trajectoires migratoires et professionnelles qui auraient été différentes. Elles ont modifié des parcours et eu des conséquences fortes sur des individus, comme sur ceux qui sont partis ailleurs (en Suède, en Allemagne, au Canada, etc.) ou ceux qui ont été contraints de rentrer chez eux du fait du non-renouvellement de leur carte de séjour (comme une ingénieure-docteure marocaine formée à l'École des mines de Saint-Étienne et contrainte de retourner au Maroc suite à la péremption de son titre de séjour). Toutefois, l'enquête longitudinale réalisée montre que les impacts de telles mesures politiques sont brutaux, mais ne sont pas durables. En guise d'illustration, nous pouvons citer le constat fait qu'à la rentrée 2014-2015 aucun des élèves arrivant du Maghreb inscrits en première année à l'ENSTA Bretagne et ayant été interrogés n'avaient le souvenir d'avoir entendu parler de la « circulaire Guéant » lorsqu'ils étaient au lycée ou en classe préparatoire dans leur pays d'origine.

La force de l'ambition de ces élèves-ingénieurs les pousse à une adaptation permanente aux contextes socio-politiques, et ce en développant des stratégies académiques et migratoires réfléchies de manière très dynamique. En cela, les nouvelles technologies de

l'information et de communication (NTIC) jouent un rôle majeur. Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la révolution numérique, le web, notamment les réseaux sociaux comme Facebook et les forums de discussions, est désormais une ressource capitale dans la mobilité de ces élèves-ingénieurs, puisqu'il leur permet d'accéder à des informations qu'ils ne pourraient obtenir autrement, et d'échanger et de diffuser leurs idées. Au moment de la « circulaire Guéant », l'activité de ces réseaux a été révélatrice de l'ampleur des réactions. De même, au-delà de sa fonction communicationnelle, l'usage du web facilite la « co-présence » de ces élèves-ingénieurs dans plusieurs lieux en même temps³⁴ et devient un support de sociabilité qui permet de maintenir, d'entretenir et de créer des réseaux élargis construits dans des temporalités distinctes³⁵. Ils permettent ainsi, même à un Algérien installé au Koweït, à un Marocain travaillant à Stockholm, ou à un Tunisien vivant en Australie, de se sentir toujours culturellement et affectivement lié à la France après avoir vécu deux, trois ou quatre ans de socialisation et de formation dans une école d'ingénieurs³⁶.

Conclusion

L'objectif de cette contribution n'est pas de dresser un tableau présentant les variables prédictives des parcours des élèves-ingénieurs en formation et des diplômés maghrébins formés en France, mais bien de donner un aperçu de l'influence que peuvent avoir les messages politiques sur la construction de leurs projets professionnels et l'orientation de leurs trajectoires migratoires. Parallèlement à la bataille que se livrent les États pour internationaliser leurs institutions de formation et accueillir des étudiants étrangers, nous assistons à des tentatives visant à décourager l'immigration. Dans ce contexte, les rationalités qui gui-

34. NEDELUCU, Mihaela, "'Cybercitoyenneté' et mobilisation en ligne des migrants. Nouvelles formes de participation transnationale et d'action collective à l'ère du numérique", *Migrations Société*, vol. 22, n° 132, novembre-décembre 2010, pp. 139-153 ; NEDELUCU, Mihaela, "Du brain drain à l'e-diaspora : vers une nouvelle culture du lien à l'ère du numérique", *Tic & Société*, vol. 3, n° 1-2, 2009, pp. 152-173 ; DIMINESCU, Dana, "Les migrations à l'âge des nouvelles technologies", *Hommes & Migrations*, n° 1240, septembre-octobre 2002, pp. 6-9 ; DIMINESCU, Dana, "Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique", *Migrations Société*, vol. 17, n° 102, novembre-décembre 2005, pp. 275-292.

35. MARCHANDISE, Sabrina, *Territoires éphémères : les réseaux sociaux des étudiants marocains en mobilité internationale*, Thèse de doctorat en géographie, Montpellier : Université Paul-Valéry Montpellier 3, 2013, 454 p.

36. JAMID, Hicham, "Les ingénieurs maghrébins diplômés en France : des parcours professionnels différenciés et des expériences migratoires mouvementées", in : GARDELLE, Linda ; BENGUERNA, Mohammed (sous la direction de), *Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France. Formation, identité, mobilité des ingénieurs dans un monde globalisé*, op. cit., pp. 177-199.

dent les choix des étudiants et les représentations des conditions qui les déterminent sont complexes et importantes à analyser et cet article en présente une facette.

Nous avons pu montrer que les élèves algériens, marocains et tunisiens en écoles d'ingénieurs en France se montrent très sensibles aux signaux politiques du pays d'accueil et très réceptifs aux discours négatifs et aux mesures défavorables dont ils peuvent faire l'objet. Même si trois profils bien différents se dégagent suite à la publication de la « circulaire Guéant », celui des « aventuriers » comptant partir dans un autre pays, celui des « persévérants » envisageant de rester en France et celui des « déterminés » s'appêtant à revenir dans leur pays dès leur diplôme acquis, l'adaptation de ces étudiants et des diplômés maghrébins au contexte socio-politique apparaît forte, immédiate et dynamique. Même si cette réaction ne résiste pas toujours à l'épreuve du temps, dans le sens où à peine l'événement ponctuel considéré comme négatif est-il résolu, que les projets migratoires des générations suivantes d'élèves désireux de poursuivre leurs études supérieures en France se dessinent, sans qu'elles gardent en mémoire le traumatisme vécu par les cohortes précédentes, de tels événements ont tout de même un impact fort sur la construction de leur projet individuel. Cette sensibilité et cette réactivité s'illustrent par une redéfinition permanente des stratégies de parcours. Ces migrants hautement diplômés, par leur facilité d'accès à l'emploi et leurs ambitions professionnelles, s'inscrivent dans une dynamique migratoire où le séjour en France n'est conçu parfois que comme une étape dans un projet migratoire et professionnel susceptible de se poursuivre par une seconde migration en s'appuyant sur leurs réseaux transnationaux construits dans la migration. Cette dynamique permet de regarder avec moins de fatalisme les constats régulièrement alarmistes sur la mobilité des cadres, notamment issus du Maghreb. Ces jeunes diplômés peuvent jouer un rôle déterminant dans le développement et le dynamisme économique, scientifique et culturel de leurs sociétés d'installation et d'origine. Par leur mobilité, ils peuvent contribuer au renforcement des coopérations entre les États, aux transferts des savoirs et des technologies dans leur pays d'origine, mais aussi au maintien et au développement d'une proximité culturelle entre la France et les pays du sud de la Méditerranée. Ne pourrait-on pas voir cette proximité, ces échanges et ces circulations comme des facteurs d'innovation et de richesse pour chacun des pays ?



